



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE et POPULAIRE  
MINISTERE de L'HABITAT, de L'URBANISME DE LA  
VILLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



OFFICE de PROMOTION et de GESTION IMMOBILIERE de CONSTANTINE

NIF : 0009-250-068-47-836

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 40 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'office de promotion et de gestion immobilière de Constantine, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 32/DDPIFR/2025, relatif à :

« La réalisation des travaux en tous corps d'état des 17 Logements promotionnels aidés avec 03 Logements Promotionnels Libres et 03 garages à Sarkina (1<sup>ère</sup> tranche), wilaya de Constantine :

Qu'après analyse et jugement des offres, le résultat est le suivant :

| Projet                                        | Attributaire provisoire                                                                                                                      | Montant de l'offre financière<br>(après correction) | Délai proposé  | Critère de choix                  |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------|
| 17 LPA +<br>03 LPLibres<br>avec 03<br>garages | Le soumissionnaire :<br><b>SARL LES FRERES<br/>KHALFAOUI<br/>CONSTRUCTION</b><br>N° d'indentification<br>fiscale :<br><b>002125007307002</b> | <b>68 726 934.19</b><br>DA/TTC                      | <b>14 mois</b> | Offre financière<br>moins disante |

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Constantine, **Cité Benzekri (ex: les terrasses) Wilaya de Constantine**, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés.

Tout recours des soumissionnaires doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 sus-cité, auprès de la commission des marchés compétente.